

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date 17 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, les dix-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick OUTREBON, Maire.

Présents : Mmes Ludivine COLIN LESCOËL, Céline GODARD, Danièle TROUDE, Danielle VASSEUR, MM Dominique GODARD, Jérémy DECONYNCK, Philippe RENIER

Absents excusés :

M. Francis DUFEUILLE absent donne pouvoir à M. Philippe RENIER
Mme Morgane PADE absente donne pouvoir à Mme Ludivine COLIN LESCOËL
Mme Claudie BARCENA absente donne pouvoir à M. Patrick OUTREBON

Date de convocation : 03 /09/2021

Secrétaire de séance : M. DECONYNCK Jérémy

M. le maire accueille les conseillers municipaux dans la salle du conseil de la mairie, avec le nouveau mobilier. Tous félicitent ces travaux d'embellissement.

2021-43 Aménagement sécurité :

M. Mathieu Scellier, du bureau d'Etudes V3d Concept, présente l'avant-projet amendé de l'aménagement sécurité de la traversée du village.

Il précise les nombreuses mises à jour réalisées selon les demandes et remarques des conseillers municipaux :

- 3 Places de parking aux abords de la chapelle et passage piéton menant à la sente.
- A l'embranchement du Sainfoin derrière et Sainfoin devant, un quai-bus pour mise aux normes de l'abribus et un îlot surélevé.
- Embellissement avec des arbres en rives. M. Rénier demande que ce soient des arbres qui ne poseront pas de problème au niveau élagage. M. Deconynck indique qu'il va se renseigner sur un appel à projets de la région limitrophe des Hauts de France, pour savoir si un financement pourrait être possible pour la commune.
- Une haie est prévue pour marquer une séparation avec les piétons.
- Mme Colin-Lescroël et Mme Troude demandent que les places de parking marquées ne soient pas trop proches des sorties de véhicules.
- Mme Colin-Lescroël et M. Deconynck demandent s'il serait possible d'ajouter une place devant l'épicerie et le dépôt de pains. Cela va être étudié, mais la création d'un giratoire (franchissable) avec ralentissement avant risque de compliquer cette demande.
- M. Scellier indique que les Services du Département ont déjà transmis leurs observations sur notre projet d'aménagement, des concertations vont avoir lieu, mais le Conseil doit phaser pour le 31 octobre sa priorité d'investissement sachant que si le Département accepte le projet objectivement les travaux pourraient débuter en 2023.
- M. le maire propose qu'un revêtement de trottoirs soit différent dans le centre. M. Deconynck ajoute qu'il serait bon de prendre le même revêtement pour les abords de la chapelle pour symboliser les lieux « remarquables ».

Aujourd'hui l'avant-projet s'élève à 912 992.02 € HT (somme à valoir, maîtrise d'œuvre, géomètre et frais d'insertion compris). 414 916.55 euros à la charge de la Commune et 498 075.47 € à la charge du Département.

Ce projet pourrait être divisé en 3 phases d'investissement :

- Rue du Moulin : 42 307.00 HT (part communale)
- Carrefour du centre : 63 225.38 (part communale)
- Le Sainfoin devant, val au bourg et rue du Bois : 249 744.00 € HT (part communale)

Plusieurs solutions sont envisagées pour financer et choisir le phasage.

Un débat a lieu entre les membres du conseil municipal, pour la priorisation. Il est décidé unanimement que le sainfoin devant et Val au Bourg composeront la phasage n° 1

À la suite du questionnement de Mme Ludivine Colin Lescroël, le conseil Municipal décide de solliciter auprès du SDE76, le chiffrage de l'effacement des réseaux EDF et Télécom du Val au Bourg et du Sainfoin devant, juge opportun de réaliser ces travaux avant l'aménagement sécuritaire, et souhaite concrétiser cette décision sur l'exercice 2022.

2021-44 Mme Ludivine Colin-Lescroël, présidente du SIVOS, fait un point sur les affaires courantes du SIVOS :

- Cantine : le nombre de rationnaires ne cesse de croître actuellement 52 enfants bénéficient de ce service, Stéphanie y a été placée en renfort
- A la demande de Mme COLIN LESCROËL il est précisé que le port du masque reste obligatoire aux abords des établissements scolaires dans un périmètre de 50 mètres et dans les horaires de rentrées et sorties des classes

2021-45 Bilan manifestations

Monsieur Deconynck dresse un bilan positif des festivités programmées cet été et souligne une bonne fréquentation. A la demande de M. Godard il précise que le feu d'artifice du 14 juillet a coûté 1690 € et celui de la fête patronale 1 900 €, coût plus élevé car totalement orchestré par l'artificier, différence avec celui du 14 juillet, dont M. Deconynck assure la partie sonorisation.

2021-046 Animations :

- Octobre rose, illumination de la chapelle
- Dimanche 24 octobre, repas offert par la municipalité dès 60 ans, « pass sanitaire obligatoire »
- Banquet du 11 novembre est programmé, « pass sanitaire obligatoire », M. Le Maire informe que lors de l'assemblée générale des Anciens Combattants, un nouveau bureau a été installé, ont été élus :
 - o Président : M. Dominique GODARD
 - o Vice-Président : M. René GODARD
 - o Secrétaire : Mme Céline GODARD
 - o Trésorier et porte drapeau : M. Marc DUNEUFGERMAIN
 - o Porte drapeau adjoint : M. Philippe TROUDE
- Mardi 21 décembre, 20 h 00 arbre de Noël, goûter des aînés dès 18h30
- Téléthon les 3 et 4 décembre

2021-47 Route de balai

Les travaux sont achevés, M. Le maire propose au conseil qui l'accepte la matérialisation d'un passage piéton à chaque extrémité de la chaussée ainsi qu'une signalisation horizontale de la voie piétonne



2021-048 Salle Polyvalente :

- L'éclairage a été refait dans la grande salle, M. Deconynck précise que les travaux concernant l'acoustique sont programmés et peuvent être réalisés lors du fonctionnement de la cantine
- Désencombrer les anciennes toilettes afin d'y stocker les tables
- Inventaire avant COVID à communiquer pour la mise à jour de l'Etat vaisselle et finaliser le nouveau règlement. M. Deconynck a trouvé un polycopier pouvant être utilisé par un copieur pour l'impression de l'état des lieux d'entrée et de sortie, qui sera complété lors des futures locations de la Salle polyvalente
- Voir pour équiper la salle de bacs de rangement compartimentés en plastique avec couvercle facilitant le stockage des verres.

2021-49 Divers :

M. le Maire remercie M. Renier de toutes ses interventions techniques.

M. Godard signale que le poteau de la barrière du terrain de football a été plié par un engin.

M. Deconynck fait part de l'inquiétude d'une habitante de la route neuve de l'augmentation du dépôt de ferraille sur la parcelle délaissée, située en face de chez elle. M. Le Maire se charge de voir ce point avec le propriétaire.

Séance levée à 21h10

Pour extrait,

Le Maire,

M. Patrick OUTREBON